



Compte rendu de la conférence de presse du 15 octobre au Parlement Européen à Bruxelles

⇒ **Un message fort du groupe ADLE : « la législation européenne ne doit pas compromettre la production de fruits et légumes ».**

« L'Union européenne procède actuellement à la révision de la Directive 91/414/CE relative à la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, c'est à dire la législation européenne qui détermine la dangerosité des substances chimiques utilisés en agriculture et élimine celles susceptibles de porter atteinte à la santé et à la sécurité des consommateurs. Cette révision nécessaire pour s'adapter aux progrès techniques **ne doit pas pour autant compromettre la production des fruits et légumes très exposés aux insectes et aux champignons parasites** ». Le groupe poursuit : (les) « professionnels s'inquiètent d'une baisse de rendement importante pour leurs exploitations mais aussi d'une baisse de la qualité des fruits et légumes ».

Si ce message semble satisfaisant en apparence, il apparaît que la révision de la directive 91.414 ne prend toujours pas en compte la spécificité de la production de fruits et légumes.

⇒ **Les députés s'apprêtent à voter un texte sans que personne ne puisse en mesurer les conséquences !**



Aucune expertise n'a été réalisée pour répondre à la question :

Quel est l'impact de la future réglementation européenne ?

- Est-on en mesure de maintenir une production en quantité suffisante ?
- Quelles sont les conséquences sur :
 - **l'augmentation des prix** des fruits et légumes pour le consommateur
 - **la baisse de la qualité** des produits
 - **les risques sanitaires.** Certains sont peu connus du grand public. Aujourd'hui maîtrisés, les mycotoxines pourraient se développer.
 - **le déséquilibre alimentaire** (les européens consomment déjà moins des 400 grammes de fruits et légumes recommandés par jour par l'OMS)
 - **l'importation de fruits et légumes** issus de pays où la réglementation est moins stricte
 - **le déficit commercial dans ce secteur**
 - **l'aménagement du territoire.** En France, par exemple, 42,28% des vergers ont été arrachés entre 1992 et 2007. 10% de verger en moins pour la seule période 2006-2007. Les terres sur lesquelles se trouvaient des vergers changent de destination. Il ne faudrait pas que sous prétexte de réduire les produits phytosanitaires, on fasse la promotion, sans le vouloir, des monocultures.
 - **l'emploi** (pour la France seule, 500.000 emplois sont concernés)

Ces questions restent sans réponse.

⇒ Le Collectif Sauvons les fruits et légumes et ses partenaires demandent que soit réalisée une étude d'impact, réalisée par un collectif d'experts.



A la tribune :

- **Anne Laperrouze** (parlementaire européen, groupe ADLE¹)
- **Jean-Marie Beaupuy** (parlementaire européen, groupe ADLE)

- **Pierre Feillet, scientifique, membre de l'Académie des technologies et de l'Académie d'Agriculture**

- **Jean-Claude Moron** (France : Section Nationale Pommes)
- **Bernard Géry** (France : Section Nationale Salades)
- **Jordi Gine** (Espagne : responsable du Service de Sanidad Vegetal du Département de l'Agriculture de la Generalitat de Catalunya).

¹ Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe